

# Un contre-projet pour préserver des terres agricoles

Opposés à l'extension de la zone d'activités de Borly, des agriculteurs et des consommateurs ont décidé de présenter une alternative.



Le collectif propose de créer un pôle agricole et alimentaire de proximité pour les habitants de l'agglomération.

## Une réunion publique

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur le contre-projet et les motivations du collectif, celui-ci organise une réunion d'information vendredi 7 avril à 20 h au GAEC de la Pensée sauvage, 62 chemin des Baraques à Cranves-Sales. Contact : [alternative.borly@protonmail.com](mailto:alternative.borly@protonmail.com) ou Matthieu Dunand 06 83 70 55 58

## CRANVES-SALES

C'est un espace de vingt hectares situé entre la route des Esseims et le chemin Vuarchet. Aujourd'hui il est exploité par trois agriculteurs et demain il pourrait accueillir une zone artisanale. Mais le "Collectif alimentaire pour un Borly autrement" (Caba) n'entend pas laisser bétonner cette zone sans rien faire.

Composé d'agriculteurs et de consommateurs, ce collectif a élaboré un projet alternatif pour le site : dans un premier temps en maintenant la

culture de céréales pour les fermes laitières des environs puis en diversifiant avec des petits élevages et du maraîchage. Les légumes seraient écoulés en vente directe ou bien alimenteraient la future cuisine collective intercommunale d'Annemasse. « C'est un projet alimentaire global qui intéresse les consommateurs en quête de circuits courts et de qualité », souligne Isabelle Chenal de l'Odmap. 400 familles de l'agglomération annemassienne pratiquent déjà ce mode de consommation.

Avec ce contre-projet, les agriculteurs ne veulent pas que

disparaisse l'une des dernières surfaces agricoles en bordure de l'agglomération annemassienne. « La terre c'est précieux, il faut que les élus se recentrent sur le local », assène Catherine Géhin-Baillard, élue à La Muraz et militante à la Confédération paysanne.

## Un contre-projet qui n'est pas contre les artisans

« Tout est encore possible », assure Jérôme Dethes, maraîcher voisin des terrains concernés. Avec ses collègues, il demande la qualification des 20 hectares en zone agricole. « Notre projet n'est pas contre les ar-

tisans, souligne Matthieu Dunand, maraîcher. Mais s'ils peuvent s'installer partout, les agriculteurs ne peuvent exploiter une terre qui a été construite. »

Le collectif demande à l'agglomération de prendre en compte les difficultés foncières du monde agricole qui peut aussi être un acteur économique à part entière. Le contre-projet créerait une vingtaine d'emplois pour un investissement de 500 000 euros.

YVES GALLARD

Le contre-projet du collectif : <https://alternativeborly.wordpress.com>

## Un projet d'aménagement déjà bien avancé

Le projet d'extension de la zone artisanale de Borly II est porté par Annemasse Agglo. Avec un budget de 14,8 millions d'euros, il prévoit de réaliser entre 140 et 150 000 m<sup>2</sup> de fonciers commercialisés pour environ 700 emplois. L'aménageur sera Teractem et près de 70 artisans sont intéressés pour s'y installer.

Face au contre-projet des agriculteurs, le vice-président en charge de l'économie assure rester « ouvert à la discussion ». Bernard Boccard, qui est également maire de Cranves-Sales, rappelle cependant que l'utilisation de ces terrains est définie dans le Schéma de cohérence territoriale (Scot) qui a été approuvé par les douze communes et la préfecture. Sa révision demandera du temps alors que le projet de Borly II est déjà bien avancé. « L'équilibre



Bernard Boccard rappelle que le projet de Borly II est inscrit dans le schéma de cohérence territoriale.

financier a été étudié, cela représente entre trois et quatre années de travail », plaide Bernard Boccard.

## Des terrains encore accessibles pour les agriculteurs

Ce dernier insiste sur les be-

soins pressants des artisans et réfute l'idée que l'agglomération ne prendrait pas en compte ceux des agriculteurs. « Nous respectons l'agriculture et il y a beaucoup de terrains qui restent accessibles pour les exploitants », assure-t-

il. Dans le cadre de la révision du Scot, il les invite d'ailleurs à la table des discussions pour qu'ils puissent exposer leurs problématiques et défendre leur vision du développement du territoire.

Y. G.